

Lettre ouverte à Mme Véronique Sarselli, maire de Sainte-Foy-lès-Lyon,

Lundi 14 novembre 2022.

Suite à l'abattage d'ifs, non déclaré dans le cadre de la rénovation du parking du monument aux morts. BD Baron du Marais., le 26 octobre. et aux propos du bulletin municipal Mosaïque n°174. "*Les arbres, poumons verts de notre ville* "

ILLEGALITE et IRRESPECT du vivant.

A l'heure de la réunion internationale (COP 27) pour le climat, notre monde se débat dans de graves crises mais nous sommes tous pris, quelque soit notre niveau de responsabilité, dans ces questions - qui nous apparaissent enfin vitales aujourd'hui - de respect du vivant pour conserver aux humains, et aux non humains, la possibilité d'habiter la Terre.

A Sainte-Foy-lès-Lyon, encore une fois, la ville a fait pratiquer - le 26 octobre dernier - un abattage intempestif d'ifs centenaires bien vivants (une cèpée, exactement) et ce, en toute illégalité. En effet, aucun respect de la procédure réglementaire n'a été observé: pas d'affichage annonçant cet abattage dans les temps requis qui aurait pu permettre aux fidésiens d'être informés et d'exercer un éventuel recours. Ces arbres pourtant, comme le tilleul et l'érable du Clos du Cardinal en juin 2020 et le séquoia de l'église, en janvier 2021, faisaient partie de notre patrimoine végétal historique et n'auraient demandé que les soins réguliers d'un jardinier pour ne pas apparaître dangereux, ou encombrants, à notre maire.

Les arbres n'ont pas d'abord besoin d'être "gérés" mais ont d'abord besoin de soins. Ce sont des êtres vivants: comme nous, et bien avant nous sur Terre, ils naissent, croissent, se développent, se reproduisent, et meurent après des décennies ou quelques siècles, en interagissant continuellement avec tous les êtres vivants qui les entourent. Lorsqu'ils poussent entre eux, en forêt, ils s'entraident (*Cf. La vie secrète des arbres. P. Wolhleben, Ed. Les Arènes, 2017*), mais lorsqu'ils sont soumis à la loi des humains, nous devons en prendre soin pour leur garantir les meilleures conditions de développement dans un écosystème approprié.

Ces quatre derniers abattages municipaux ont nettement mis en lumière le **manque de soins, accordés à nos arbres communaux, depuis des décennies !** Se trouvant tous implantés, au fil des années, sans aucune préoccupation de leurs besoins, aux abords d'un parking ! Quelle inconscience collective ! Malheureusement, nous ne ressusciterons pas ces quatre arbres aujourd'hui mais il nous faut prendre pleinement conscience de notre situation.

Des arbres malades (des érables porteurs et propagateurs de la maladie de la suie), répertoriés depuis plus de deux ans au parc du Brûlet attendent encore d'être abattus alors qu'il y a là une certaine urgence. Serions-nous devenus à ce point irresponsables ? Notre municipalité veut aller vite dans la réalisation de la rénovation urbaine, aujourd'hui nécessairement végétale, du centre-bourg. Mais cette précipitation se paie par des décisions non réfléchies et surtout par un défaut d'information des premiers concernés, les voisins de ces arbres et les élus n'appartenant pas à la majorité. Ainsi, il nous est **impossible, à ce jour, d'obtenir un état précis des abattages et**

plantations réalisées par la commune sur l'ensemble de son territoire depuis 2019. Ce n'est pas démocratiquement acceptable !

Par ailleurs, on nous annonce (*Cf. Mosaïque n°174, Novembre-décembre 2022*) de futures plantations de 2000 chênes verts (déjà réalisées grâce aux membres de l'Agupe, fin 2019) par les scolaires, cet automne. Deux remarques: - Rien n'est dit du projet pédagogique consistant et requis pour les écoles ? Les chênes verts sont prévus pour résister au changement climatique mais planter des milliers d'arbres d'une même essence c'est courir le risque de les voir décimer, à plus ou moins longue échéance, par la même maladie. La règle d'or, c'est de diversifier les espèces ; seule la diversité des espèces peut garantir la réussite durable d'un programme de plantations. (*Cf. Plan Nature, juin 2021, adopté à l'unanimité par le conseil de la Métropole de Lyon.*). Un nouveau projet municipal non concerté : aberration écologique et démocratique !

Nous réclamons donc avec insistance, de l'information, de la concertation, du débat démocratique, seuls garants de l'acceptation et de la solidité des projets d'aménagements futurs sur le territoire de notre ville commune. Pour des rénovations, réhabilitations, végétalisations, transformations urbaines dont nous devons toutes et tous, légitimement, citoyennement, de manière consciente et responsable, partager l'avenir.

Groupe municipal SainteFoyAVENIR. Citoyenneté. Ecologie. Solidarité.